

inquiétant, et le socialisme plus puissant qu'on ne le croyait.

La moitié de la population de Berlin professe ces doctrines, et la proportion est encore plus considérable en Saxe, dans la Hesse.

La propagande socialiste a fait des progrès très rapides, dans les rangs de l'armée, surtout parmi les sous-officiers et, tout le monde sent la nécessité absolue de mettre de côté tous les intérêts de partis, pour défendre la propriété nationale.

A l'appui de ces renseignements, je signale à votre attention l'extrait suivant de la dernière lettre d'Alsace-Lorraine, publiée par la *Gazette* :

« Une sorte de terreur contre-révolutionnaire est inaugurée en Allemagne. Tous les manufacturiers, tous les chefs d'ateliers sur lesquels le gouvernement a la moindre prise chassent tous les ouvriers affiliés au socialisme. Les promoteurs de la secte ne peuvent plus se réunir nulle part et leurs journaux sont surveillés de près. La parole dans les lieux publics est aussi l'objet d'une surveillance incessante, c'est déjà par centaines qu'on compte les condamnés pour cause de propos injurieux en a personne de l'empereur. Et les peines prononcées sont terribles. Pour ne m'en tenir qu'à l'Alsace-Lorraine, quatre ouvriers de Mulhouse, nullement socialistes d'ailleurs, ont été arrêtés pour avoir chanté après boire, des couplets peu flatteurs pour les princes allemands et ont été punis, de ce chef, de cinq mois de prison. A Metz, un fonctionnaire allemand, employé des postes, pour avoir proféré, en état d'ivresse, des propos malsonnants à l'adresse de l'empereur, a été condamné à un an de prison et déclaré incapable d'occuper à l'avenir des fonctions publiques.

« Le procureur impérial avait conclu à trois ans de prison.

« Dans l'Allemagne proprement dite, les mêmes sévérités sont déployées contre les ennemis de l'empire et de l'empereur. On se demande ce que le nouveau Reichstag pourra ajouter à ces sévérités. Mais il faut convenir que ce n'est pas contre un vain fantôme que M. de Bismarck va entrer en guerre. Mais à qui la faute ?

BULLETIN MILITAIRE

Julien Huet, âgé de 31 ans, appelé le 26 mai dernier au 27^e régiment d'infanterie territoriale, assistait, trois jours après son arrivée, à une instruction faite dans les chambres par les sous-officiers de la 103^e de ligne. Le sergent Ballot, ayant ordonné de poser les fusils pour faire l'exercice du pointage sur le chevet, Huet posa aussi son sabre. Une observation lui fut faite; il n'en tint pas compte. Le sergent voulut alors le conduire à la salle de police; Huet opposa résistance et tenta de dégainer.

Le conseil de guerre, devant lequel fut vient de comparaître, a fait profiter le prévenu du bénéfice de la loi du 18 novembre 1875, qui autorise l'admission des circonstances atténuantes en faveur des hommes de la réserve ayant moins de trois mois de présence sous les drapeaux. L'accusé n'a, en conséquence, été condamné qu'à deux années de prison.

M. le Commandant de recrutement de la subdivision de Lille informe l'Administration académique que l'application des mesures prescrites à l'égard des fonctionnaires qui appartiennent à la disponibilité et à la réserve de l'armée active comme n'ayant pas contracté l'engagement décennal les dispensant d'un service militaire, peut amener pour eux de grands mécomptes. Il y a, en effet, des intéressés qui ne réclament que lorsque l'autorité militaire les congédie. Ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes de la fâcheuse situation dans laquelle ils se seront mis; car, en cas de mobilisation, ils seront obligés de rejoindre l'armée, et leurs réclamations resteront sans réponse.

Pour éviter à ce danger, M. le commandant veut bien demander la production du livret militaire dont doivent être porteurs, s'ils sont tenus au service, les membres du personnel primaire qui n'ont jamais contracté l'engagement décennal. Sur le vu de cette pièce, il leur établira un titre qui leur sera adressé en même temps que leur sera retourné leur livret militaire.

En conséquence des dispositions qui précèdent, MM. les instituteurs du département qui se trouvent dans le cas prévu par la note ci-dessus, sont invités à adresser à M. l'inspecteur d'Académie pour le 1^{er} juillet au plus tard le livret militaire dont ils sont porteurs.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

On lit dans le *Courrier du Dimanche* :

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que notre compatriote, M. François Cuvré qui avait été nommé chevalier de l'ordre supérieur de Pie IX, le 25 avril dernier par le Pape Léon XIII, vient d'être promu, le 20 de ce mois, au grade de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand par le Souverain Pontife. M. Cuvré avait été, en mars 1877, fait chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand par le Très-Saint Père Pie IX.

Le *Bulletin de l'enseignement primaire* contient la liste des délégués cantonaux nommés pour trois ans par le Conseil départemental.

Voici ce qui concerne les cantons de Roubaix et Tourcoing :

ROUBAIX-EST.
MM. Allard, négociant, adjoint au maire de Roubaix; école publique rue du Moulin et rue Sainte-Elisabeth, et école libre rue de la Promenade 29.
Berteaux, doyen de Saint-Martin; les écoles de Wattevelles et l'école libre, de la rue Pellart, à Wattevelles.
Chastre, juge-de-peace, à Roubaix; écoles publiques rue Pierre-de-Roubaix et rue Daubenton, et école libre rue de la Sagesse.
Gode-froy, docteur en médecine, à Roubaix; écoles de la rue d'Henri, rue Turgot et rue Saint-Antoine.
Grimonprez-Cavrois, industriel, à Roubaix; écoles publiques rue de Gréme et rue Pellart, et école libre rue du Château, 39.
Lebrat, pasteur protestant, à Roubaix; écoles protestantes, rue de la Promenade.
Ternayck, Henri, propriétaire, à Roubaix; écoles publiques de la rue de la Paix et de la rue du Coq-Français, et écoles libre place Sainte-Elisabeth, 23.

Wattine-Hovelacque, négociant, à Roubaix; école publique rue du File et de la rue de l'Hommelet, et école libre, rue du Collège.

ROUBAIX-OUEST.
MM. Bonnier, juge-de-peace, à Roubaix; les écoles de Croix et l'école libre, rue Nationale, 45, à Roubaix.
Bossut, Henri, président du Tribunal de Commerce, à Roubaix; école publique de la rue du Bois et de la rue de l'Espérance (Hospice), et école libre rue de l'Espérance.
Dandret, maire de Roubaix; écoles publiques de la rue Brézin et de la rue de Soubise, et école libre de la Sainte-Union (église Saint-Sépulchre).
Delporte-Bayart, membre du Conseil général, à Roubaix; école publique de la rue des Fabricants.
Dewitte, Anouin, négociant à Roubaix; écoles de la rue des Anges, et de la rue de la Redoute, 32.
Erard, doyen de Notre-Dame, à Roubaix; écoles publiques de la rue Saint-Vincent-de-Paul (garçons et filles), et école libre, rue du Vieil-Abrevoir.
Piquet, maire de Croix; écoles de Wasquehal.
Richard, Paulin, négociant, à Roubaix; école de boulevard d'Halluin, et établissement des Clarisses (l'Épée).

Il nous paraît intéressant de rappeler quelle était, jusqu'ici, la composition des deux délégations cantonales de Roubaix :

CANTON EST.
MM. Berteaux, doyen de Saint-Martin; — Scrépel-Christien; — Bulteau-Lenglet; — Pollet, maire de Wattevelles; — Doyen de Sainte-Elisabeth; — Droulers-Provost; — Derville-Wibaux; — Grimonprez-Cavrois; — Lebrat, P. P.

CANTON OUEST.
MM. Erard, D. N. D., président; — Henri Bossut, vice-président; — P. Parent, secrétaire; — Gustave Wattine; — François Ernout; — Alexandre Vernier; — B. Wibaux; — Bonte, curé de Wasquehal; — Alexandre Delaunoy.

TOURCOING-NORD.
MM. Davoign, flûteur à Tourcoing; école libre rue de Wailly, à Tourcoing et écoles de Linselles.
Dahamel, négociant, à Tourcoing; école de la rue du Calvaire, à Tourcoing.
Hazebroeck, ancien notaire, à Tourcoing; école rue de Gand.
Legrand, juge-de-peace, à Tourcoing; écoles de Roncq.
Jonglez, industriel, à Tourcoing; école libre rue Delobel, à Tourcoing et les écoles de Bousbousques.
Lefebvre, négociant, à Tourcoing; école publique, rue de Lille.
Roussel-D. Fontaine, maire de Tourcoing; écoles d'Halluin.

Simon, curé-doyen de Notre-Dame, à Tourcoing; école libre, rue du Haze, et Neuville-en-Ferrain.

TOURCOING-SUD.
MM. Brida, médecin, à Bondues; écoles de Bondues.
Courmont, industriel, à Tourcoing; école rue de Roubaix.
Desurmont, membre du conseil général, à Tourcoing; école rue Neuve.
Duchois, juge-de-peace, à Tourcoing; école du Blanc-Seau.
Ducrocq, maire de Marcq-en-Barœul; écoles de Mouscourt.
Saesslange-Briet, négociant, à Tourcoing; écoles de la Croix-Rouge.
Seriv (Edouard), à Marcq-en-Barœul; écoles de Marcq-en-Barœul.
Vanbosketal, curé-doyen de Saint-Christophe, à Tourcoing; écoles libres, rue Winoq-Choquelet, rue de l'Alma, rue du Gentier.
Wattel-Six, négociant, à Tourcoing; école rue des Orphelins.

La gendarmerie d'Halluin, a amené hier à Tourcoing, Jean Demeulemestère, belge, âgé de 52 ans, pour avoir enfreint un arrêté d'expulsion, lancé contre lui.

Le 2^e conseil de guerre, dans sa séance du 27 juin 1878, a jugé les affaires suivantes :

Le nommé Augustin Hénoque, soldat musicien commissionné au 73^e de ligne, prévenu d'outrages publics à la pudeur, a été condamné à trois mois de prison.

Le nommé Léonce-Jean-Baptiste Dumesnil, brigadier au 15^e d'artillerie, prévenu d'abandon de son poste, de coups et blessures volontaires, de rébellion et de bris de clôture. Deux ans de prison.

Nous avons encore aujourd'hui à signaler un nouvel accident causé par l'imprudence de celui-là même qui en a été victime.

Non loin du passage à niveau du hameau de l'Allumette, se trouve une mare assez profonde où les briquetiers des environs viennent s'approvisionner d'eau. Au milieu de cette mare a été pratiquée une excavation qui n'a pas moins de trois mètres de profondeur et dont l'existence est bien connue des gamins du hameau. Cependant un apprenti apprêteur, Emile Rohart, s'aventura, hier soir, un peu trop loin et disparut bientôt sous l'eau. Les jeunes garçons en compagnie de qui il était venu se baigner donnèrent aussitôt l'alarme, mais les secours arrivèrent

trop tard; quand on retira l'enfant de l'eau, l'asphyxie était complète.

Un vieillard, Henri Kerckove, suivait, hier, le quai de Dunkerque lorsqu'il fut pris de vertige et tomba dans le canal. Ne sachant pas nager, ce malheureux allait infailliblement périr, lorsqu'un de nos concitoyens, M. Joseph Delcroix, marchand-tailleur, rue du Grand-Chemin, qui avait vu de loin la chute du vieillard, s'empressa d'accourir et se jeta à l'eau tout habillé. Il fut assez heureux pour ramener sur la berge Kerckove que des soins empressés ne tardèrent pas à rappeler à la vie.

Nous nous faisons un devoir de mentionner l'acte de courage accompli par M. Delcroix et nous aimons à croire que la noble conduite qu'il a tenue en cette circonstance sera signalée à qui de droit.

Les briqueteries sont, pour Roubaix, ce que sont pour Paris, les Carrières d'Amérique. Tout ce qui vagabonde, tout ce qui n'a ni domicile et bien souvent ni foi ni loi, se réfugie dans cet endroit et use largement des paillessons et des divers autres objets qui peuvent aider à passer la nuit à la belle étoile.

Pendant l'hiver, alors même que les rigueurs de la température ne favorisent guère ce genre de repos, il arrive souvent que dans les battues faites dans ces endroits, les agents découvrent des individus blottis tant bien que mal dans des anfractuosités qu'ils créusent eux-mêmes. Nous avons, à différentes reprises, mentionné les arrestations que l'on y opérât. La battue faite la nuit dernière, n'a pas été infructueuse, un homme qui exerçait autrefois le métier de tisserand, Clovis D..., et qui aujourd'hui vit un peu sur le commun, a été arrêté dans la briqueterie située sur le boulevard d'Armentières.

Un porte-faix chargé d'un sac de grain, a été heurté et renversé, hier, par un cheval, rue de Lannoy. Il a reçu, dans sa chute des contusions à la jambe et au bras gauche qui le forceront à prendre un repos de quelques jours. Il se nomme François Valke, et est âgé de 43 ans.

Dimanche et lundi prochains, à l'occasion des Fêtes de Lille, un concert extraordinaire sera donné, à huit heures et demie du soir, au Jardin Vauban, par la musique des Grenadiers du Roi des Belges.

OBJET TROUVÉ. — Une bobine de laine peignée, trouvée, il y a quelques jours, sur la place de la Liberté, est déposée au commissariat central.

Ephémérides Roubaissiennes

28 Juin 1796. — (10 messidor an IV). Fête de l'Agriculture. Les vingt-quatre laborateurs de Roubaix, les plus âgés, chacun portant un instrument aratoire et accompagné de sa femme et de ses enfants chargés de bouquets et de feuillages, se réunissent vers deux heures après-midi sur la place publique. De là le cortège se rend à la campagne, où le président de l'Administration municipale trace un sillon dans un champ désigné à cet effet. La journée se termine par des danses et des chants civiques, « qui laissent à chacun le souvenir d'une fête si belle » et si digne d'un peuple libre.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

26-27-28 Juin 1848. — La France entière, épouvantée de l'insurrection formidable provoquée par la fermeture des Ateliers Nationaux, envoie des volontaires armés pour aider à étouffer ce nouvel et vigoureux effort de la Révolution.

Tourcoing fournit 23 hommes, sous la conduite de M. Derveaux-Vanheren, capitaine des pompiers, Roubaix 45, ayant à leur tête M. Auguste Bulteau, et Lille, un plus grand nombre. Le département du Nord se distingua surtout dans cette confraternelle défense.

C'est l'histoire de la campagne, à Paris, de ces 23 volontaires tourquennois qui fut l'objet de notre éphéméride d'aujourd'hui.

Le dimanche 25 juin, vers le soir, une foule énorme se pressait aux abords de la gare de Tourcoing; elle entourait quelques hommes en costumes de gardes nationaux et de pompiers; des serements de main et des embrassades s'échangeaient entre amis et parents, tandis que la masse étrangère criait à tue-tête : *Vive la garde nationale ! vive les pompiers !* L'enthousiasme semblait très-vif, à l'égard de cette poignée d'hommes, du milieu desquels émergeait un drapeau portant dans ses plis le nom de notre ville. C'était le départ des 23 volontaires tourquennois que leurs concitoyens saluaient chaleureusement.

Le train partit, recueillant à Roubaix et à Lille, les autres citoyens armés pour la même cause.

Arrivés à Saint-Denis, le lendemain 26, les volontaires tourquennois, joints à ceux de Lille et de Roubaix, furent formés en colonne et dirigés sur la Chapelle, où l'insurrection allait se

retrancher comme dans son dernier boulevard; on entendait des coups de canon fort rapprochés du côté du faubourg Saint-Antoine.

Mais les canons se turent bientôt; la Révolution était vaincue! La marche de la colonne sur la Chapelle devenait inutile; ordre est donné aux volontaires tourquennois et à leur collègues, d'entrer à Paris, par les Batignolles.

Le poste assigné aux volontaires de Tourcoing, Roubaix et Lille, fut aux Tuileries, pour la garde des insurgés prisonniers dont renfermaient les souterrains du vieux château royal. Ils y établirent leur bivouac; des bottes de paille leur furent apportées, pour prendre quelque repos.

Le soir, la garde de service fut confiée au détachement de Tourcoing. Jusqu'à minuit les Tourquennois restèrent en sentinelles devant les souterrains avec mission de fusiller à bout portant, les prisonniers qui tenteraient de fuir. C'était une désagréable besogne, mais nos concitoyens allaient se trouver dans une situation bien plus désagréable encore.

A minuit, on reçoit l'ordre d'extraire un groupe d'insurgés au nombre de 250 individus, afin de les transférer à la caserne Tournon; les 23 volontaires tourquennois sont désignés pour faire partie de l'escorte.

C'est alors qu'ils furent témoins et acteurs de cette funeste catastrophe de la place du Carrousel, due à l'imprévoyance de l'autorité supérieure.

L'escorte qui emmenait les 250 insurgés n'était guère plus nombreuse qu'eux, de sorte que les prisonniers se voyant en force égale, résolurent de rompre les rangs et de s'évader. Après quelques minutes de marche, et en traversant la place du Carrousel, un d'eux, habillé d'une redingote noire, fondit à travers les rangs peu fournis de l'escorte, s'ouvrit un passage, et prit la course; mais un coup de fusil l'étendit raide sur le pavé.

Cette détonation et son résultat furent terribles. Les insurgés exaspérés se précipitèrent sur les soldats de l'escorte qu'ils cherchèrent à désarmer. Une confusion, une mêlée épouvantable s'en suivit; les gardes nationaux se mirent à tirer dans l'obscurité, sans songer, tant le désarroi fut brusque et complet, qu'ils pouvaient tuer leurs camarades. Pour comble de malheur les soldats des postes restés aux Tuileries, se figurant une attaque imprévue, font, à leur tour, un feu roulant sur la masse confuse qui grouille au milieu de la Place, alors la débâcle devient générale! Enfin, après une fusillade nourrie et longue, un roulement de tambours fit cesser le feu.

Un instant après, les gardes nationaux portant des torches, allèrent pour relever les blessés et constater le désastre. Beaucoup de cadavres jonchaient le sol, dont moitié au moins d'insurgés; on recueillit 49 morts et 66 blessés. Parmi les blessés, un seul tourquennois, M. Brévune, dont la cuisse avait été transpercée d'un coup de baïonnette. Les Lillois eurent 1 mort et quelques blessés; les Roubaissiens n'avaient personne d'atteint.

Le détachement de Tourcoing fut encore désigné le lendemain 27, pour escorter un convoi de 400 insurgés qui furent transférés à Sainte-Pélagie. La chose cette fois-ci, s'effectua sans troubles, et les Tourquennois achevèrent cette journée, en montant la garde comme la veille, aux Tuileries.

L'insurrection était complètement vaincue et châtie; la vie parisienne reprenait déjà, le mercredi 28 juin, son animation ordinaire. Cavaignac résolut de passer une revue générale des gardes nationaux des départements, venus au secours de Paris, pour les remercier, avant le départ.

A dix heures et demie, tous les volontaires provinciaux au nombre de plus de 100,000 hommes étaient rangés en colonnes, aux Champs-Élysées sur la place de la Concorde, et jusque dans la rue de Rivoli. Le défilé commença par le pont de la Concorde, aux roulements des tambours. C'était un spectacle très-pittoresque, de voir cette multitude d'hommes très-diversement vêtus; il y avait des bonnets de coton et des blouses, mosaïque ainsi ce massément de troupes, en compagnie des schakos galonnés et des uniformes. Les uns, hommes prévoyants, avaient enfilé des paus à la baïonnette; les autres, types villageois, marchaient gravement, précédés de leur maire en écharpe, ou de leur curé.

Après le défilé, chaque corps de volontaires reprit la route de son département.

Les 23 volontaires tourquennois furent de retour à Tourcoing, dans la journée du 29. Ils furent reçus à la gare, aux airs triomphaux joués par la musique de la Garde-Nationale; la foule qui les avait reconduits au départ était là encore, plus pressée, plus sympathique et plus enthousiaste. M. Brévune, blessé et porté comme en triomphe, fut acclamé, et l'épaulette de sous-lieutenant lui fut solennellement remise.

Mais nous ne pouvons terminer cet exposé historique, sans faire connaître les noms des 23 volontaires tourquennois qui se dévouèrent si généreusement pour la grande cause de l'ordre. C'est dans l'*Histoire de Tourcoing* de M. Roussel-Defontaine, que nous les trouvons groupés de la manière suivante :

1. Derveaux-Vanheren, capitaine des Sapeurs-Pompiers, commandant le détachement.
2. Broon-Lavainne, sous-lieutenant, chef de poste de la garde nationale.
3. Fesneau, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers.
4. Joseph Roussel, sergent-major des sapeurs-pompiers.
5. François D'hal, sergent-major de la garde nationale.
6. Knord, sergent-major, chef de musique des sapeurs-pompiers.
7. Cluyet, sapeur-pompier.
8. Fache, sergent-major de la garde nationale.
9. Brévune, sergent-major de la garde nationale.
10. Glorieux, garde national.
11. Picart, garde national (trédécim).
12. Duvrez, garde national (professeur au Collège).
13. Gaillere, garde national.
14. Bieut, garde national.
15. Charles Mourillon, garde national.
16. Scalbert, garde national.
17. Farvaque, sapeur-pompier.
18. Desrousseaux, sapeur-pompier.
19. Cluyet, sapeur-pompier.
20. Bourla, sapeur-pompier.
21. Saint-Venant, sapeur-pompier.
22. Vienne, sapeur-pompier.
23. Bauduin, tambour de la garde nationale.

G. B.

Mardi, un individu assez proprement vêtu, portant à la main un petit paquet enveloppé dans un mouchoir bleu violet, se présentait dans l'estaminet tenu, rue du Peut-Paradis, par M^{me} V^e Lefebvre, à Boulogne, et demandait à échanger de la monnaie anglaise contre de l'argent français.

L'offre acceptée, l'homme mit sur le comptoir une certaine somme en shillings, deux demi-souverains et deux souverains. On comptait déjà l'argent français, lorsque la dame Lefebvre aperçut que les deux souverains étaient faux.

Sur l'observation qu'elle en fit au quidam, celui-ci ramassa vivement son argent vrai et faux et disparut sans en demander davantage.

Il n'a pas été retrouvé, mais on ne doit pas moins se tenir en garde, car le filou ne se décourage sans doute pas, et les pièces qu'il s'est ainsi procurées, sont parfaitement imitées.

Un grand nombre de marins de Roulogne ont procédé lundi, au pèlerinage qu'ils ont coutume de faire chaque année avant le pêche d'Escoze.

On a célébré en l'église de la Motte-aux-Bois, le mariage M. le baron Fernand de l'Épine, petit-fils de M. le baron de l'Épine, conseiller général du Nord, et membre de la commission de permanence, avec Mlle Marie La Grange, fille de M. le baron Alexis de La Grange, député du Nord.

Mardi, vers quatre heures du matin, un incendie a éclaté à Armentières dans un magasin de déchets appartenant à C. D. Dejonghe. Malgré les diligents secours et les efforts des pompiers de la ville, de ceux d'Escoze, de Valenciennes et du personnel de la Compagnie du Nord, on n'a pu que préserver le voisinage. C'est à la bonne direction donnée aux secours de sauvetage que les nombreux locataires d'une maison voisine ont dû leur salut. Les pertes assurées pour 26,000 fr., s'élevaient à 10,000 fr.

Hier matin, un incendie a consumé à Faimont deux maisons appartenant aux sieurs Martin, Lardouet et Lequien. La perte, assurée, s'éleva à 9,000.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 juin. — Gustave Leveugle, rue des Champs. — Marguerite Nys, boulevard de Strasbourg. — Etienne Merlu, rue des Longues-Haies. — Alfred Lomès, au Tilleul. — Lucien Bayart, rue Bernard. — Jean Leblond, rue St-Antoine, 35. — Marie Debyetter, rue des Longues-Haies. — Jean-Baptiste Beaucarne, rue de la Vigne. — Gabrielle Lecomte, rue St-André. — Valentine Delgrange, rue des Longues-Haies.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 juin. — Etienne Besson, 77 ans, rue Beauvrière. — Florence Gallois, 67 ans, journalière, aux Petites-Sœurs. Des, présenté sans vie, rue du Fontenoy. — Victor Delcroix, 3 mois, rue de la Promenade, 47.

État-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 juin. — Jean Destombes, rue Fin de la Guerre. — Alphonse Gray, rue des Poutrais. — Jules Dajard, N. La Chapelle-Porte. — Léonard Leboire, rue St-Roch. — Léon Delannoy, rue du Galvaire.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 26 juin. — Stéphanie Bossuyt, 48 ans 4 mois, veuve de Jean-François Vandeghem, au Brun-Pain.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESCAT-D'HALLUIN qui par oubli n'auraient pas reçu de leurs devoirs, part du décès de Monsieur François-Louis-Joseph DESCAT, décédé à Roubaix, le 27 juin 1878, à l'âge de 42 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 29 juin, à 9 heures 1/2, en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblé à la maison mortuaire, rue de l'Épée, 181.

Des Obits solennels seront célébrés dans l'église St-Martin à Roubaix, pour le repos de l'âme de M. Victor DUHAMÉL, en l'église St-Elisabeth, le samedi 29, 7 heures, de la Confrérie de Notre-Dame-des-Victoires. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu.

LETTERS-MORTUAIRES ET OBITS. — Imprimerie Alfred Reboix. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. Dépêche de l'Observatoire de Paris. Paris 28 juin 1878, soir. — Hauteur du baromètre à Paris, 757. — Brest, Cherbourg, Paris, Lyon, Toulon, voir les baisses venues par St-Germain de l'Europe à son centre ce matin sur le Nord et l'Est de la France; en même temps une autre baisse assez rapide a eu lieu en Irlande. Des orages et des pluies nous menacent.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboix, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

M. H. Deniau, ex-directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer le public et ses amis, en particulier, qu'il ouvre à Roubaix un bureau d'ingénieur-architecte.

Il s'occupera en général des études et travaux se rattachant à l'art de l'ingénieur et du géomètre, et spécialement des constructions industrielles. — Actuellement, rue du Coq-Français, 42. Au 1^{er} juillet, rue de Blanche-maille, 73.

Changement de domicile FORGE, DENTISTE

Actuellement RUE NATIONALE, 196, LILLE près l'église du Sacre-Cœur Tramway, lettre A.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille. Le 30 juin. — Jean-Gustave (Roubaix), Illes, Linselles, Lomme, Bauvin, Mons-en-Barœul, Gruson, Hamay, Lille, (fête communale).

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Fusées
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation. P. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix. 14081

Peintures Vitrerie
CORDONNIER-COGNET, rue Notre-Dame, 25. 14071

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouvaux. 14070

Mécanicien
Eng. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Restaurants
FERRAILLE (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, près des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques bts. à grande portée supprimant 700/10 des colonnes; constructions métalliques et autres, économiques. 4942

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

La lettre qu'on va lire nous a été remise hier; le défaut d'espace nous a empêché de la publier :

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*.

Monsieur,

Dans votre numéro du 22 courant, Monsieur Deniau prétend démontrer que le marché conclu par la ville avec la Société des écoles est irrégulier et que l'annulation peut en être demandée.

Je ne suivrai certes pas M. Deniau sur le terrain administratif procédif où il s'embourbe de plus en plus; j'avoue mon incompetence; ma jeunesse n'a pas été nourrie des substantiels aliments du droit administratif et moi oreille n'est point faite aux douceurs du « style de broche ».

Le cours de droit en cinq points de Monsieur Deniau me laisse froid parce que je ne le comprends pas; mais s'il persiste à s'intéresser à ma personne, je me croirai obligé pour ne pas rester en arrière de le faire mieux connaître et plus en détail. Je remarque seulement que M. Deniau prend certaines bases complètement fausses.

Par exemple, il est un fait de compétence sur lequel M. Deniau s'appuie tout particulièrement et qui se trouve entièrement faux; je suis donc dans l'obligation de lui donner un démenti formel et de lui dire que je tiens à sa disposition et à celle de chacun, les pièces prouvant l'erreur absolue de ce qu'il avance.

M. Deniau affirme de nouveau que les écoles ne peuvent contenir que 350 élèves, que c'est le chiffre réel, le chiffre normal; puis ailleurs, que les plans soumis à M. le Préfet indiquent 470 places, il y a eu visiblement une tromperie, une supercherie dont il a été lui-même victime, lui, l'homme compétent! lui, l'homme de chiffres!

Il est vraiment incroyable que de telles accusations puissent se produire alors qu'il est si facile à chacun de constater :

Que les plans acceptés par M. le Préfet indiquent des bancs ordinaires qui permettent de placer à l'aise 75 à 80 élèves dans chacune des six classes et non des petits bancs à deux places comme M. Deniau en a mis depuis lors. Pourrait-on faire reproche à la Société si la ville ne plaçait que 350 élèves par école, si elle n'en plaçait que 10, la Société serait elle responsable? Mon éminent collègue, la ville est libre de ses actes; du reste, ce n'est point là ce qui arrive, c'est 500 élèves qui s'y trouvent; chacun peut visiter l'école du boulevard d'Halluin, il verra que ces 500 enfants s'y meuvent à l'aise.

Voilà pour la question de fait, la question de droit est encore plus simple. Quelle est la règle qui détermine le nombre d'élèves qu'une école peut normalement contenir au point de vue des dimensions du bâtiment scolaire? Est-ce l'usage d'un type de mobilier comme l'insinue maladroitement M. Deniau; est-ce le banc à une place, à deux ou trois places; est-ce l'usage du banc ordinaire? Non, c'est la loi qui est respectée ici par une circulaire.